Amis de Générations Mouvement FÉDÉRATION DU ROUSSILLON

CONVENTION DE COORGANISATION DES ACTIVITÉS

Il est convenu entre le 1er janvier et le 31 décembre 2026

Entre L'association « **AMIS DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT FÉDÉRATION DU ROUSSILLON** » ou « **AMISGM.FEDE66** », affiliée à Générations Mouvement FÉDÉRATION DU ROUSSILLON, dont le siège social est situé au **BARCARES (66420)** représentée par son président **M. Michel RIBES**, dûment habilité(e) aux fins présentes,
Et
L'association : **Saga n° : 0222 – Canigou Rando,**
affiliée à Fédération départementale,
dont le siège social est situé à : **VERNET Les Bains**,
représentée par sa présidente : **Mme CREHUETA Jeanine**,
dûment habilitée aux fins présentes,

L'organisation et la mise en place des activités qui se dérouleront entre le 1er janvier 2026 et le 31 décembre 2026.

Les associations signataires doivent chacune être assurées par le contrat Cohésion ARCANGE de GROUPAMA.

Chaque association signataire s'engage à ne faire participer à cette activité que des personnes figurant parmi la liste de ses adhérents et à jour de cotisation.
Chaque association signataire de la présente convention engage sa responsabilité en cas d'incident ou de tout autre problème lié à l'organisation ou au déroulement de l'activité Co organisée.
La présente convention est valable dans les conditions déterminées ci-dessus. Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de trois mois (ceci pour informer les adhérents des associations affiliées à Générations Mouvement FÉDÉRATION DU ROUSSILLON).

Toutefois, si la dénonciation de la convention entraîne une perte financière pour un club, le club qui se désiste aura l'obligation de rembourser les sommes engagées par l'autre club.

Fait en deux exemplaires au BARCARES, le 01/01/2026.

Pour l'association « **AMIS DE GÉNÉRATIONS MOUVEMENT FÉDÉRATION DU ROUSSILLON** » ou « **AMISGM.FEDE66** »,
Signature du président : **Michel RIBES**,

Pour l'association **Canigou Rando, Mme CREHUETA Jeanine**
Signature de la présidente :